

## Affaire du Carlton de Lille : 14 personnes renvoyées en correctionnelle, dont DSK

Dominique Strauss-Kahn sera jugé pour "proxénétisme aggravé en réunion".

La cour d'appel de Douai (Nord) a tranché. Mercredi, elle a confirmé le renvoi de quatorze personnes devant le tribunal correctionnel dans l'affaire dite du Carlton de Lille, a annoncé le parquet général. Parmi ces quatorze personnes, figure Dominique Strauss-Kahn qui sera jugé pour "proxénétisme aggravé en réunion". Probablement pas avant l'automne 2014, [souligne Le Figaro](#).

La justice avait été saisie par quatre des quatorze mis en examen, qui souhaitent être jugés devant les assises : Dominique Alderweireld (alias "Dodo la Saumure") un tenancier français de salons de massage en Belgique, sa compagne Béatrice Legrain, René Kojfer l'ancien chargé des relations publiques du Carlton et David Roquet ex-directeur d'une filiale du groupe de BTP Eiffage.

La chambre de l'instruction de la cour d'appel "a rejeté les appels et confirme l'ordonnance entreprise", conformément aux réquisitions du parquet général. Les quatre demandeurs ont cinq jours pour se pourvoir en cassation. Ils risquent des peines deux fois plus importantes qu'en correctionnelle, mais comptent sur le temps plus long des assises pour se défendre.